



Salarié : oui  non :  Profession :

---

## 2. Renseignements relatifs à la scolarité :

Etablissement fréquenté au moment de la demande d'aide :

Nom de l'établissement :

---

Adresse :

---

Code postal : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| Commune :

---

Classe actuelle de l'élève :

---

Est-ce un établissement : Public  Privé

L'élève est-il : externe  demi-pensionnaire  interne

## 3. Renseignements pour déterminer les charges du foyer :

Nom, prénom et date de naissance de chacun des enfants à charge (y compris l'enfant pour lequel vous demandez l'aide financière) :

---

---

---

---

---

Etablissements scolaires fréquentés :

---

---

---

---

---

## Renseignements concernant votre foyer

Merci de cocher les cases qui correspondent à votre situation :

Vous avez chez vous un (des) enfants(s) en situation de handicap (AEEH) nombre |\_\_|

Un (ou les deux) conjoint(s) du foyer est (sont) en arrêt de travail pour longue maladie ou affection de longue durée nombre |\_\_|

Un (ou les deux) conjoint(s) du foyer perçoit (perçoivent) une pension d'invalidité ou une allocation aux adultes handicapés et n'exerce(nt) pas d'activité professionnelle nombre |\_\_|

Vous avez tous les deux une activité professionnelle (salarié, gérant, indemnisation chômage...) si un seul des deux parents a une activité professionnelle nombre |\_\_|

Vous vivez seul(e) avec votre (vos) enfant(s) |\_\_|

### Ressources (Cadre réservé à l'administration)

Total Ressources :

|\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| €

Il est demandé également aux familles de faire appel à d'autres organismes

Merci de nous les indiquer selon le projet souhaité :

Conseil Régional 33 rue Barbet de Jouy 75007 Paris	oui  __  non  __
Conseil Général du Val de Marne Hôtel du Département Avenue du Général de Gaulle 94000 CRETEIL	oui  __  non  __
Comité d'entreprise	oui  __  non  __
Université	oui  __  non  __
La Direction Départementale de la Cohésion Sociale dans le Val de Marne ( <b>bourse au BAFA</b> ) 11 rue Olof Palme – BP 40114 – 94003 CRETEIL <a href="http://www.jeunes.gouv.fr">www.jeunes.gouv.fr</a>	oui  __  non  __
Caisse d'Allocations Familiales 2 voie Félix Eboué - 94033 Créteil ( <b>Aide pour le BAFA théorique et BAFA approfondissement</b> ) Tél. : 01 48 98 24 83	oui  __  non  __
Service Départemental de la Jeunesse ( <b>Aide pour le BAFA</b> ) 2, rue Tirard - 94000 Créteil Tél. : 01 43 99 39 94	oui  __  non  __
Maison Départementale des Personnes Handicapées	oui  __  non  __

Autres : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) le père ou la mère

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts :

#### 4. Pièces à joindre à votre dossier

##### Dans tous les cas :

##### - Un courrier motivant le projet

- photocopie complète du livret de famille
- photocopie recto-verso de la pièce d'identité des parents et de l'enfant bénéficiaire
- Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e) La copie du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée
- Si vous vivez seul(e) avec votre (vos) enfant(s) Une déclaration sur l'honneur indiquant la situation de la famille
- photocopie complète des **2 derniers** avis d'imposition sur le revenu
- photocopies des trois derniers bulletins de salaire ou bilan
- photocopie de votre attestation de paiement de la CAF récente
- certificat de scolarité (original) ou copie de la carte d'étudiant pour l'enfant bénéficiaire
- si un ou plusieurs enfants sont boursiers fournir la photocopie du justificatif de paiement
- photocopie d'une quittance de loyer ou EDF, GDF récent et une photocopie antérieure d'un an
- devis ou facture original concernant le projet
- courriers de réponses des organismes ou administrations sollicités
- fournir un bulletin scolaire faisant référence à votre projet notamment au soutien scolaire

##### Selon votre situation, pièces à fournir :

Si l'enfant pour lequel vous demandez l'aide est en résidence alternée :

- fournir l'avis d'imposition sur le revenu de l'autre parent

Si un de vos enfants atteint d'un handicap ou d'une maladie grave est à votre charge :

- Une attestation de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) précisant le taux de handicap.

Si l'un des conjoints est en arrêt de travail pour longue maladie ou affection de longue durée :

- Attestation de l'organisme de sécurité sociale

Si l'un des conjoints perçoit une pension d'invalidité ou une allocation aux adultes handicapés et n'exerce pas d'activité professionnelle :

- Attestation de pension d'invalidité ou attestation de la MDPH

Si vous êtes au chômage :

- Avis de décision du pôle emploi précisant le montant journalier alloué, ainsi que le dernier avis de paiement

**Les dossiers sont soumis au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale pour examen et un courrier de décision vous sera adressé par la suite.**

**Les dossiers incomplets ne seront pas traités et seront classés sans suite.**

**Dossier à remettre à la Direction du Pôle des Solidarités**

Centre Alexandre Portier – 21 bis rue des Bordeaux

**sur rendez-vous** au 01.45.18.36.23

du **Lundi au vendredi** – fermé le **mardi après-midi** et le **jeudi toute la journée**